

Bulletin n° 09 du 11 février 2014

SAISON 2013 - 2014



Equipe nationale belge de volley-ball (les Yellow Tigers)

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS DE
VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE L'A. I. F. ASBL

www.volleylux.com

Périodique paraît toutes les 3 semaines (excepté en juillet)



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 09 du 11 février 2014
saison 2013 - 2014

Administration - abonnements

Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Abonnements

15 numéros par année 30,- €
à verser au compte 068-2077241-13
de A.I.F.-F.R.B.V.B. - C.P. Luxembourg

Les articles publiés dans notre revue n'engagent
que leurs auteurs tant par le texte que pour
l'opinion qu'ils expriment.

Sommaire

Secrétariat	P.	à
Commission des rencontres	P.	à
Commission d'Arbitrage	P.	à
Commission des st. et règl.	P.	à
Commission Beach-volley	P.	à
Commission Technique	P.	à
Article d'intérêt général	P.	à

Commission mini-volley

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : jl.massart@skynet.be

Commission jeunes

Jean-Pierre MALLIEN
Rue des Quatre Vents, 84
6700 ARLON (Viville)
063/23.25.57 (TEL)
E-Mail:comtechlux.srt@gmail.com

Président provincial

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL P + fax)
E-Mail :
michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL + FAX)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : jl.massart@skynet.be

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
P. 061/65.65.77 (P) (TEL + FAX)
B. 061/23.13.08 (TEL)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Cion statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruseliner@hotmail.com

Commission technique

Jean-Pierre MALLIEN
Rue des Quatre Vents, 84
6700 ARLON (Viville)
063/23.25.57 (TEL)
E-Mail:comtechlux.srt@gmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Rue Grande, 42
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Commission beach-volley et loisir

Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 ou 0479/40.69.33
E-Mail : colasgeorges@skynet.be

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21 ou 0495/12.51.81
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

REUNION DU C.A. DU 10.02.2014

Présents : A.-M. HABETS, M. FORGET, L. HAAGER, B. VALENTIN, G. COLAS, R. GRUSELIN,
J.-L. MASSART, G. BURTON

Excusée : S. LAURENT

1. COMMISSION TECHNIQUE ET FORMATION DES JEUNES.

- a) M. FORGET, L. HAAGER, R. GRUSELIN et G. BURTON ont rencontré une seconde fois N. BODARD, qui était accompagné de J.-Cl. CLEMENT, et ils s'empresent de faire un compte-rendu détaillé de ce qui leur a été présenté lors de cette réunion. Il s'avère que, malgré une avancée importante dans sa présentation, et bien que ce projet soit très ambitieux pour le volley-ball provincial, et que les membres du CA y soient très favorables et prêts à l'encourager, il reste des zones d'ombre, notamment au niveau du fonctionnement de la cellule, de son financement et de sa composition. En conclusion, le CA attend avec impatience le 3^{ème} rendez-vous qui lui en apprendra peut-être davantage à ce niveau. Les démarches effectuées au niveau de certaines communes sont, de la compréhension du CA, liées à ce projet.
- b) Cependant, ce projet ne devant débuter en août prochain par l'organisation d'un stage, la présentation d'une équipe de sélection aux interprovinces de Pâques est toujours, à ce jour, hypothéquée, d'autant plus que J.-Cl. CLEMENT a décliné la proposition faite. Toutefois, notre président va tenter de former ces deux équipes. Cette absence de représentation luxembourgeoise est assez mal ressentie à l'AIF.

2. TRESORERIE.

- a) A la date du 10.02.2014, tous les clubs sont en ordre vis-à-vis de la trésorerie provinciale.
- b) La trésorerie provinciale s'avère être saine. Il ne faut cependant pas négliger le fait que la commission technique est en léthargie et qu'elle ne coûte rien à la province. Les frais relatifs à la constitution des volley-lux est en forte diminution.
- c) La deuxième facture destinée aux clubs sera établie pour fin de mois. Les responsables des diverses commissions sont priés d'en tenir compte pour établir leur tableau des frais et amendes.
- d) A la question de savoir si la trésorerie serait à même de contribuer de manière systématique au financement de la cellule dont question ci-dessus, le trésorier répond qu'il ne peut pas s'engager de manière récurrente à verser la même somme qu'il pourrait attribuer cette saison, celle-ci étant toujours liée à l'état de la trésorerie.

3. CHAMPIONNATS.

- a) Le secrétaire confirme qu'à la date du 15.01.2014, seul le club de Stabulois a fait usage de la possibilité de refuser la montée dans les séries AIF tel que spécifié dans l'article 06.3.1 de la compétition provinciale, et cela pour ses deux équipes dames. A ce titre, l'amende R24a sera d'application, tel qu'il a été rappelé aux clubs lors de la dernière AG provinciale.
- b) La saison prochaine, les clubs alignant plusieurs équipes seront priés de maintenir dans l'appellation des équipes le nom du club repris sur la feuille de garde suivi des lettres A, B, ... en fonction du nombre d'équipes alignées, quel qu'en soit la division.

- c) Suite à la publication de la grille des play-offs, quelques changements ont été demandés dans une franche collaboration avec l'adversaire.
- d) Au niveau des play-down, l'équipe de Vir'Vol'Ton a été incorporé dans la grille et pourra donc disputer quelques matchs.
- e) L'avant-dernière journée pupilles se jouera le 02.03.2014 à Bertrix au lieu de Bastogne, le parking du centre sportif étant inaccessible pour cause de carnaval.
- f) En minime, Forrières a demandé l'intégration d'une nouvelle équipe pour les deux derniers tournois de la saison. Cependant, l'intégration d'une nouvelle équipe va repousser la fin du tournoi à des heures impossibles. Le responsable de la compétition va donc s'opposer à l'intégration de cette équipe.
- g) Les inscriptions aux championnats des jeunes se clôtureront le samedi 15.02.2014. A ce jour, 5 clubs ont rentré leur formulaire, mais l'on peut déjà annoncer qu'au moins une équipe sera présente dans chaque catégorie. Pour rappel, le tournoi aura lieu les 29 et 30 mars.
- h) Le courrier relatif aux loisirs émanant de l'AIF parvient toujours à J.-L. MASSART alors que G. COLAS devrait l'obtenir.
- i) La première réunion relative au beach-volley vient d'avoir lieu. La volonté est de relancer le championnat Liège-Luxembourg.

4. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 06.01.2014 est approuvé.
- b) Le secrétaire a reçu du service des sports de la province de Luxembourg une invitation pour la remise des prix « En sport aussi une ardeur d'avance ». Le président M. FORGET représentera le volley-ball provincial.
- c) D'autres invitations sont envoyées soit à l'un, soit à l'autre membre du CA. Celui-ci part du principe qu'une décision collégiale est nécessaire pour décider si opportunité il y a d'honorer ces invitations et désigner le membre qui y représentera la province du volley-ball.
- d) Le secrétaire demande si des arbitres de la province sont susceptibles de participer à la formation organisée par l' AISF et qui concerne « La gestion des situations difficiles » Cette formation concerne les arbitres de tous les sports qui devront suivre plusieurs heures de formation qui aboutira à un examen. Il est bien entendu que personne ne s'oppose au fait que le responsable de l'arbitrage et de la formation des arbitres s'y rendent, mais le CA ne les y obligera pas.
- e) Sur 5 arbitres inscrits à l'examen des candidats, 3 étaient présents. Un candidat a réussi sans problème, un deuxième est en attente d'un test pratique afin de déterminer ses capacités.
- f) Dans le cadre du plan jeunes auxquels participent plusieurs clubs de la province, il y a lieu de consacrer une demi-journée à l'arbitrage. Nos responsables de l'arbitrage devront se coordonner avec ces clubs pour que chacun d'entre eux puisse remplir cette exigence dans les délais.
- g) Une réunion du CA était programmée le 26.05.2014. Toutefois, le dernier week-end de chaque mois est réservé au cercle des philatélistes. Notre réunion CA aura donc lieu le 12.05.2014.

CHANGEMENTS DANS LES COMITES

ENTENTE VOLLEY BALL MESSANCY 1100

PRESIDENT

Philippe SAK
Rue du Centre, 72
6700 FRASSEM
063/23.27.06 (TEL)
00352/661-58.20.22 (GSM)
E-Mail : philippesak@hotmail.com

SECRETAIRE

Philippe TONGLET
Rue Saint-Nicolas, 49
6780 HONDELANGE
063/38.81.05 (TEL)
0477-97.25.51 (GSM)
E-Mail : philippe-tonglet@skynet.be

COMMUNICATIONS DIVERSES

LES CLINICS.

"PLANIFICATION D'UNE SAISON DANS UNE EQUIPE DE TRES HAUT NIVEAU" LE SAMEDI 1ER MARS DE 9H A 13H

Salle des sports - Ecole primaire de BAULERS
Rue de l'Eglise
1401 BAULERS

Nombre de points : 5

Spécialement organisé pour les Moniteurs (A) mais accessible à tous.

Inscription à l'AIF FRBVB au service coach coachs@volleyaif.be

ou par téléphone 081 26 09 02 en demandant service coachs.

Inscription préalable obligatoire

Droit d'inscription à payer sur place : 20 €

Jan DE BRANDT est un top entraîneur dont les derniers clubs ont été BAKOU en champion league et ZURICH.

CLINIC DE JAN DE BRANDT - 8 MARS 2014

TRAVAIL DE LA RECEPTION ET DE LA DEFENSE DANS UNE EQUIPE DU PLUS HAUT NIVEAU EUROPEEN

Salle omnisports Le Maka
Rue du maka, 14 à 5530 YVOIR
de 9h à 13h

Spécialement organisé pour les moniteurs. Accès à tous

Formation continue : 5 points

Inscription à l'AIF FRBVB à l'adresse coachs@volleyaif.be

Droit d'inscription 20 € à payer sur place

FORMATION TACTIQUE DES ÉQUIPES DE PROVINCIALES

Par Adrian COTORANU
Directeur Technique AIF

à la salle de TENNEVILLE
rue St Quoilin, 17 à 6971 CHAMPLON

Le 1er mai de 9h à 13h

Formation continue: 5 points

Droit d'inscription: 15 € à payer sur place

Inscription à l'AIF FRBVB : coachs@volleyaif.be

METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT TACTIQUE AU NIVEAU PROVINCIAL INFERIEUR

A **Chantemelle** le **samedi 6 septembre** 2014 de 9h30 à 12h30

Par Adrian Cotoranu

Nombre de points : 5 points

Inscription obligatoire à l'adresse coachs@volleyaif.be

Droit d'inscription à payer sur place 15€

COURS MONITEUR INITIATEUR Option adultes du second semestre 2014

Le stage se déroulera sous la direction de Dominique BLAIRON

pour les candidats ayant réussi les cours sépcifiques.

- le mardi 25 février à 19h à la salle du club de Chapelle

Hall sportif Willy Empain

rue de la Hestre

7160 CHAPELLE LEZ HERLAIMONT

Et un samedi ou dimanche matin dès 10h en mars (à déterminer)

à la salle omnisports d'YVOIR

rue du Maka, 14

5530 YVOIR

FORMATIONS MONITEUR INITIATEUR EXPERT JEUNES EN PROVINCE DE LIEGE ET EXPERT ADULTES EN REGION CENTRALE EN 2014

Ces deux cours seront organisés pendant l'année 2014 avec un début vers le mois d'avril ; le programme sera communiqué prochainement.

Nous insistons sur le fait que les participants DOIVENT avoir réussi les cours généraux au préalable à l'inscription. Voir site www.adepts.be car l'ADEPS donne ces cours et fait passer les examens (possible de passer les examens sans aller aux cours)

Pour les diplômés en EP, la dispense n'est aucunement automatique; voir la publication récente sur le site AIF. Il convient d'examiner le document repris sur le site AIF et celui de l'ADEPS pour déterminer sa situation face à ces cours généraux.

Mais l'obligation existe de se mettre en ordre préalablement au cours.

Cette imposition émane de l'Administration elle-même.

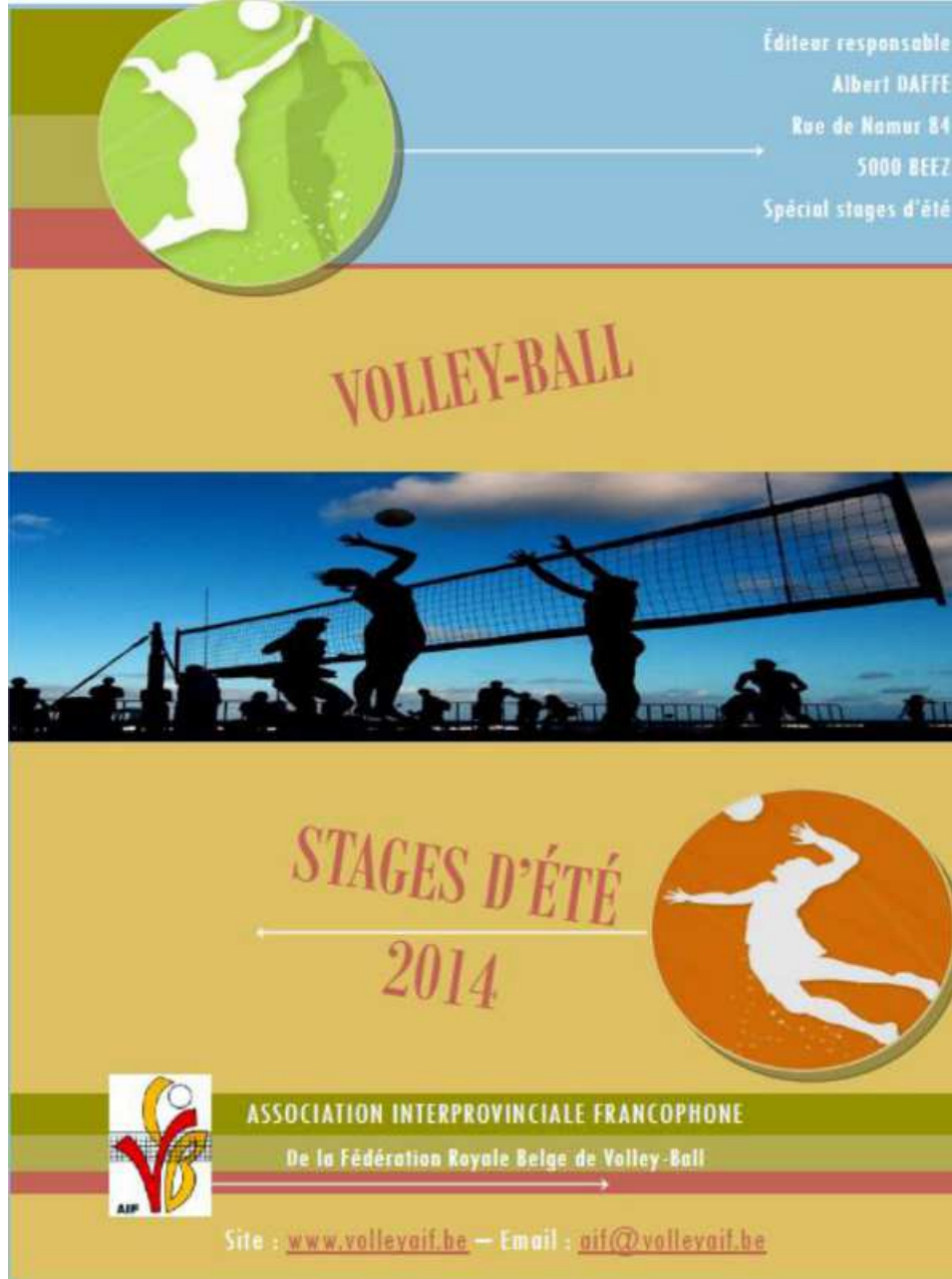
LE SPORTIF DE HAUT NIVEAU : CETTE EXCEPTION QUI INFIRME LA REGLE.

Samedi 22 février 2014, amphithéâtres du CHU de l'Université de Liège, au Sart Tilman

La participation à ce colloque rapportera **15 points** aux entraîneurs de volley ball y participant.

Fournir au service coachs une attestation.

Le dossier complet est accessible sur le site de l'AIF



STAGES ÉTÉ 2014 POUR TOUT NIVEAU DE L'AIF **Juillet 2014 à GODINNE**

Pour la brochure complète, veuillez vous connecter sur le site de l'AIF

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIF

Le conseil d'administration de ce jeudi 9 janvier 2014 fait appel à candidature pour le poste de **Secrétaire Général** au sein du conseil d'administration :

La candidature est à envoyer **PAR COURRIER NORMAL** au siège de l'AIF-FRBVB
rue de Namur 84 à 5000 BEEZ (NAMUR)
ou **par MAIL** à aif@volleyaif.be,
AVANT le 19 février 2014

Lettre de motivation et curriculum vitae demandé.

Le CS du 1 mars réalisera la cooptation.

Pour l'AIF-FRBVB asbl
Albert DAFPE "Président

Aux clubs dont une équipe évolue en Nationale AIF Hommes ou Dames.

Concerne : Approvisionnement de la caisse «arbitrage».

Les clubs sont invités à verser le 15 février la dernière provision de la saison 2013-2014.

Matricule	Club	Division et Série	Paiement 1er Octobre	Paiement 15-déc	Paiement 15-févr
365	Bertrix	N3 B Hommes	180	180	180
961	Bouillon	N3 B Dames	200	200	200
961	Bouillon	N3 B Hommes	180	180	180
988	Athena	N3 B Hommes	180	180	180
988	Athena Vielsalm	N3 B Dames	200	200	200
5179	Athus	N2 Hommes	350	350	350

Attention, comme pour les versements précédents,

Sur le compte : A.I.F. BE40 0682 3469 5163 (068-2346951-63)

(Merci de verser sur ce compte spécifique et pas sur le traditionnel)

N'oubliez pas d'indiquer clairement le Club et le Matricule